

Zeitschrift: L'Hôtâ
Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien
Band: 3 (1980)

Artikel: Les surnoms dans le Jura
Autor: Raval, Alain
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1064229>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les surnoms dans le Jura

Modalités de l'enquête

Cette étude est une version écourtée et légèrement remaniée d'un travail antérieur effectué dans le cadre d'un séminaire organisé par l'Institut d'Ethnologie de l'Université de Neuchâtel. Elle comprend deux parties nettement distinctes. La première traite des surnoms individuels et repose principalement sur une enquête qui s'est déroulée à Glovelier, agglomération rurale située dans la Vallée de Delémont. Sa population atteignait 997 âmes en 1970, dont 86 % de langue maternelle française. La deuxième partie de ce travail aborde le problème des surnoms collectifs des villages jurassiens et là j'ai travaillé essentiellement d'après la littérature existante, car les informations recueillies de vive voix auprès de mes informateurs étaient pour le moins squelettiques.

Si j'ai choisi Glovelier plutôt qu'un autre village jurassien, c'est que j'y ai habité sept ans. J'étais donc connu de la majorité des habitants et je n'ai pas rencontré trop de difficultés à obtenir les renseignements souhaités. D'autre part, j'ai pu moi-même rédiger une liste de base des principaux surnoms employés et je connaissais personnellement les gens qui les portaient. Parler des surnoms étant en outre un sujet assez délicat, car la malice populaire qui fixe les sobriquets est très directe et parfois cruelle, j'espère avoir pu ainsi ménager les susceptibilités et éviter des impairs.

Je n'ai pas cherché à dresser une liste exhaustive des surnoms individuels qui s'appliquent actuellement dans cette communauté villageoise, car je me suis vite rendu compte que leur véritable origine était souvent perdue, même par ceux qui en sont affublés. J'ajoute que certains renseignements et surnoms fournis par mes informateurs débordent de ce cadre strictement villageois et peuvent s'appliquer à l'ensemble de la communauté jurassienne.

Définitions et distinctions

Le mot surnom est un terme très général, donc vague et imprécis, qui recouvre un grand nombre de notions différentes. A lire les auteurs qui se sont attaqués à la question, on se rend compte que l'unanimité est loin d'être réalisée parmi ceux-ci. Certains utilisent sobriquets et surnoms indifféremment (Van Gennep, 1912), d'autres les distinguent (Vuille par exemple), Sébillot parle de blasons populaires, Lebel d'hypocoristiques, etc. (voir note bibliographique). Essayons de voir clair parmi tous ces termes et précisons notre position.

Je dirai tout d'abord, suivant en cela la terminologie adoptée par D. Perret, que le surnom fait partie d'une catégorie de mots plus vaste encore qu'on nomme les *appellatifs*. Appartient à cet ensemble tout élément du discours qui mentionne une ou plusieurs personnes. Le surnom est aussi, suivant les cas, un *terme d'adresse*, c'est-à-dire un terme utilisé pour s'adresser à l'*allocutaire*, celui-ci désignant la personne à qui l'on parle, ou un *terme de référence* s'il désigne le *délocuteur*, c'est-à-dire la personne dont on parle.

Faut-il faire une distinction entre surnom et sobriquet ? Au XIV^e siècle, les personnes étaient généralement désignées par leur nom de baptême, dont la formation et la provenance étaient variées. On trouvait des noms d'origine germanique (*Berthe, Gérard, Frédéric, Alfred*), des noms issus de l'Antiquité classique (*Alexandre, Philippe, Maxime, Félix*), des noms popularisés par les chansons de geste et les romans de chevalerie (*Esclamande, Perceval, Olivier*), des noms empruntés à la Bible (*Rachel, Jean, Jacques, Joseph Madeleine*), des noms de saints ou saintes que l'Eglise cherchait à imposer pour éliminer les noms profanes, en alléguant la protection des patrons célestes (*Mairie, François, Dominique, Martin*). Cependant, malgré ce choix étendu, les traditions familiales, les habitudes, la

mode, l'influence de l'entourage des parrains et marraines, le conformisme portant à adopter le nom du seigneur local restreignaient le nombre de noms en usage dans un village. Pour individualiser les gens, on procédait ainsi :

a) Dans la langue parlée, on leur attribuait des surnoms.

b) Dans les écrits, on ajoutait après le nom de baptême un sobriquet précédé de *dit*, *appelé*, *surnommé*, *alias*, par exemple *Landry dit Déchaux* (= déchaussé, 1339), *Vuillod dit Rouget* (1347). Cette façon d'écrire étant trop longue et trop lassante à cause des répétitions, on a de plus en plus accolé directement au nom de baptême le sobriquet qui devient ainsi le surnom à proprement parler, par exemple *Girard Beczon* (de besson = jumeau en ancien français et en occitan, 1339), ou encore *Mermet Basset* (1353). Historiquement, il n'y a donc aucune différence de nature entre surnom et sobriquet, mais uniquement une différence d'emploi.

Le sobriquet est parfois défini comme un surnom donné par dérision. Les sobriquets formeraient ainsi une catégorie à part parmi les surnoms, catégorie caractérisée par l'ironie. *Bidon* désignant une personne avec un gros ventre serait un sobriquet, alors que *Bébert* désignant un homme prénommé Albert serait un surnom.

Pour ma part, je ne distingue pas les surnoms des sobriquets et j'en fais des synonymes. En effet, d'une part, la différence constatée historiquement n'a plus cours aujourd'hui et, d'autre part, la nuance ironique à l'origine du sobriquet n'est, dans bien des cas, plus décelable.

Le surnom, comme le sobriquet, répondent donc à la définition suivante : nom ajouté ou substitué au nom propre d'une personne (surnom ou sobriquet individuel) ou d'un groupe de personnes (surnom ou sobriquet collectif).

Je n'emploie pas le terme de *blason populaire* qui est en usage chez nos voisins français et qui désigne un sobriquet collectif.

Quant aux termes d'*hypocoristique* et de *diminutif*, ils désignent des surnoms particuliers, définis selon leur mode de formation.

I. Les surnoms individuels

Modes de formation et origines des surnoms

Une grande partie des surnoms sont, en fait, des diminutifs ou des hypocoristiques qui marquent une certaine familiarité. L'hypocoristique peut être défini, dans le cas présent, comme la déformation familière d'un nom propre (*Nano pour Jean*) et le diminutif comme un nom qui diminue ou adoucit la force du nom dont il est formé (*Lili* pour Liliane). La différence entre les deux termes est donc assez minime. Ils forment la catégorie des surnoms appelés les dérivés. A Glovelier, cette catégorie est bien représentée et on distinguera diminutifs et hypocoristiques selon leur mode de formation :

A. Diminutifs par addition simple d'un suffixe : *le Pierrot* (Pierre), *le Jeannot* (Jean), *la Jeannette* (Jeanne).

B. Diminutifs qui remplacent la finale par un suffixe : *la Margot* (Marguerite), *le Nesti* (Nestor), *le Jacky* (Jacques), *le Charly* (Charles).

C. Diminutifs qui perdent une partie de leurs syllabes : *la Jo* (Josette), *le Zimme* (Zimmermann), *le Bona* (Bonacorsi).

D. Enfin, les plus nombreux, car relevant d'une certaine fantaisie, les hypocoristiques simples ou ceux qui combinent aphérèse (chute de la première ou parfois des deux premières syllabes) et redoublement ou aphérèse et addition d'un suffixe, etc. Voici une liste non exhaustive de ces surnoms : *le JeanJean* (Jean), *le Kiki* (Jacques), *le Gogue* (Georges), *le Nono* (Norbert), *le Tiéno* (Etienne), *le Noldi* (Arnold), *le Dédé* (André), *le Tintin* (Justin), *le Taf* (Gustave), *la Dodo* (Dominique), *la Loulou* (Louise), *le Néné* (René).

Cette catégorie de surnoms (les dérivés) a en général peu attiré l'attention des auteurs qui se sont penchés sur la question. Ceux-ci, pour la plupart, se sont attachés à souligner les autres modes de formation. Parmi ceux-ci, le plus fréquemment cité est le surnom qui tire son origine d'une particularité physique ou mentale de la personne à qui il est attribué. A Glovelier, comme dans tout le Jura, on retrouve bien sûr cette catégorie de sobriquets : *le Canard* à cause de sa démarche, *le Long*, à cause de sa taille, *le J'sais-tout* parce qu'il donne l'impression qu'il en connaît « un bout » quel que soit le sujet abordé, *le P'tit-sou* serait avare, etc.

Le surnom peut aussi être donné par antithèse ou par dérision. Il fait alors allusion au contraire de ce qu'il est censé signifier. *Le Poucet* est en réalité un long gaillard !

Des surnoms tirent leur origine du métier de ceux qui en sont gratifiés : *le postier*, *le facteur*, *le tailleur*, *le chef de gare*.

Certains sobriquets font allusion à une origine géographique. *Le Marseillais* est ainsi appelé parce qu'il est originaire de la Côte d'Azur et qu'il a l'accent de cette région ; *le Boc-de-Sceut* vient de Sceut et les gens de ce hameau rattaché à la commune de Glovelier ont pour surnom collectif *les Bocs* (*les Boucs* en patois). En revanche ni *le Chinois*, ni *le Marocain* ne sont originaires de pays lointains. Ils tirent leur surnom du fait qu'ils eurent l'intention (sans plus) d'aller s'établir respectivement en Chine et au Maroc.

Les surnoms peuvent aussi provenir d'une habitude de langage, de mots inlassablement répétés. Feu *le Pay-atche* demandait à toutes les personnes qu'il rencontrait « pay atche ? » c'est-à-dire « tu payes quelque chose ? », sous-entendu un verre... *Le Cent-Dûes* employait ce juron (cent dieux !) fréquemment, etc.

Des sobriquets sont attribués à la suite d'un événement particulier dans la vie d'un individu. *Le Coq* est ainsi surnommé parce qu'un matin, arrivé en retard à l'école, il

était peigné de manière à suggérer la crête d'un coq ; *le Goyèt* utilisa un jour ce mot patois pour désigner une flaque d'eau et surprit ainsi ses camarades d'école non patoisants, *le Castorex* appela, une fois qu'il était un peu ivre, ses lapins castorex et c'est ainsi que le surnom qu'il leur avait donné s'est retourné contre lui et s'est attaché depuis lors à ses basques !

Des sobriquets font parfois allusion à un personnage célèbre, réel ou fictif : *le Moko* a une vague ressemblance avec Pépé-le-Moko, héros incarné par Jean Gabin dans un film de J. Duvivier.

On aura remarqué que des surnoms en patois sont courants. Ceux-ci peuvent être la simple traduction du prénom français (*le Djoset* pour le Joseph), des diminutifs (*Djoselé* pour Joseph toujours), des qualificatifs dénotant une particularité physique (*le Ratze* = *le P'tit*, *le Blanc* = *le Blond*), bref on les retrouve dans la plupart des catégories énumérées ci-dessus. Ces deux séries parallèles de sobriquets (en français et en patois) permettent d'expliquer en partie l'origine obscure de certains surnoms. En effet, il n'y a pas si longtemps, les villageois « disposaient pour s'exprimer à la fois du patois et du français et le sobriquet pouvait signifier dans l'un et l'autre langage, s'enrichissant et s'amplifiant l'un par l'autre. Certains surnoms jouaient à la fois sur l'assonance et la double signification, sorte de mots-carrefours entre les deux langages. Cette richesse est aujourd'hui perdue, seule demeure la référence au français. » (F. Zonabend, p. 270.)

Raison d'attribution des surnoms

On a souvent avancé comme explication l'homonymie de prénom et de patronyme entre plusieurs personnes du même village. En effet, jusqu'aux environs de 1860-1870, le nouveau-né ne recevait qu'un seul prénom qui, s'il s'agissait de l'aîné(e), était bien souvent celui du père ou de la mère. Seul le saint du jour permettait parfois de rompre

cet enchaînement. Par la suite, on est passé du prénom unique aux prénoms multiples, en adjoignant aux prénoms des parents ceux des parrains et marraines ou ceux des grands-parents. Actuellement, le choix du premier prénom a évolué et est fonction de la mode et/ou d'un certain désir de se distinguer par ce choix. Mais ce phénomène est relativement récent car, selon G. Lovis, il y avait encore à Saulcy, commune voisine de Glovelier, une quinzaine d'années en arrière, onze hommes s'appelant Joseph Willemin, dont trois étaient fils d'un Joseph. On comprend dès lors facilement que, dans ces conditions, des surnoms soient les bienvenus afin d'identifier les gens.

Qu'en est-il à Glovelier ? Pour m'en rendre compte, je me suis rendu au bureau communal et j'ai consulté le fichier des personnes en âge de voter. Pour tout habitant ayant atteint la majorité civique, il est établi une fiche personnelle sur laquelle sont inscrits en outre le prénom du père ou de la mère et celui des enfants si la personne en question est mariée et a de la descendance. Il ressort que les cas d'homonymie sont devenus rares en comparaison du temps passé : à vingt-deux occasions seulement on retrouve deux personnes portant le même prénom et le même patronyme et il n'y a pas trois individus dans cette situation. Et pourtant les sobriquets prolifèrent toujours ! Comment expliquer ce phénomène ?

Une des principales raisons de la persistance des surnoms réside dans le fait qu'ils dénotent une certaine familiarité et témoignent d'une réelle affection, d'où le nombre élevé de diminutifs et d'hypocoristiques. Ces sobriquets sont attribués aux enfants en bas âge par la proche parenté ou, plus tard, par leurs camarades d'école. Il arrive aussi que l'attributeur en soit le porteur lui-même quand, petit enfant, il n'arrivait pas à prononcer son prénom correctement et le déformait. *Le Guigui* (Cédric) est encore surnommé ainsi, du moins dans le cercle familial, pour cette raison.

Les surnoms reflètent aussi l'image de l'humour de la communauté. Souvent drôles, parfois péjoratifs, ils caractérisent d'une manière saisissante et courte un défaut, un tic, une habitude vestimentaire, une déviation par rapport à la norme, une particularité physique ou encore un événement extraordinaire qui font rire le groupe entier aux dépens du « déviant », lequel en général fait preuve d'humour lui aussi en acceptant de bonne grâce son sobriquet (mais peut-être sait-il qu'il ne sert à rien de se rebeller !) Cet humour est particulièrement sensible lorsque les surnoms sont gratifiés par antithèse ! Enfin remarquons que l'ironie sous-jacente à l'attribution des sobriquets se fait moins vive avec la disparition du patois, car cet idiome était bien supérieur au français pour caractériser un individu par un raccourci surprenant et néanmoins expressif.

Donner un surnom est également un moyen d'abolir les différences sociales. Des représentants de toutes les classes socio-économiques en sont affublés : les humbles et les pauvres comme les riches et les notables. Ainsi à Glovelier, *le P'tit-sou* était commerçant et maire, *le Nono* est le maire actuel, alors que *le Pay-atche* était un pauvre vieux.

Si l'on fait abstraction des surnoms de « métier » (le postier, le chef de gare, le tailleur, etc.), le sobriquet abolit toute hiérarchie, rétablit un ordre égalitaire et ne définit pas la position sociale. Mais, selon une formule excellente (bien que d'une portée trop générale) de F. Zonabend, « si tous sont confondus, chacun est singularisé ».

On l'aura deviné à ce qui précède, le sobriquet est aussi un symbole d'appartenance locale. Si tous les natifs du village ne sont pas surnommés car faisant partie automatiquement, par leur naissance même, de la communauté villageoise, pour un nouveau venu se voir attribuer un sobriquet ou se faire interpeller par son surnom apporté d'ailleurs signifie qu'il est désormais un membre à part entière du groupe ou, du moins, que son intégration est en bonne voie.

Certains surnoms, rarement il est vrai, peuvent passer aux descendants. *Le Marocain* désigne à la fois le père et le fils et il en est de même pour *le Chinois*. Par contre, le sobriquet ne se reporte pas sur l'épouse.

Les surnoms féminins constituent une petite minorité et se trouvent pour la plupart dans la catégorie des dérivés : *Loulou, Jo, Dodo, Margot*, etc. Quelques femmes reçoivent un surnom d'après leur occupation professionnelle (*la coiffeuse, la patronne*) ou celle de leur mari par simple adjonction d'une désinence féminine (*la bouchère, la postière*). Rares sont les femmes qui portent un sobriquet dû à une particularité physique ou morale. A Glovelier, je ne vois guère que *la Douane*, femme ainsi surnommée parce qu'elle est souvent sur le pas de sa porte à observer le va-et-vient des habitants du village.

Le nombre restreint de sobriquets féminins s'explique par le mode de vie et la place assignée naguère à la femme dans la communauté villageoise. Elle devait rester au foyer, s'occuper des enfants, du ménage et de son mari. Les affaires de la collectivité ne la concernaient pas et étaient du domaine exclusif des hommes. Elle avait donc moins l'occasion de se trouver « en société » et de s'exposer à la moquerie populaire. Naturellement, de nos jours, les mentalités évoluent peu à peu et la femme participe et anime de plus en plus la vie villageoise. Il sera intéressant de noter si l'entrée de la femme dans la vie active de la collectivité a entraîné une augmentation des sobriquets féminins...

Terminons ce chapitre par quelques réflexions et constatations générales sur les surnoms. Une personne peut être affublée de plusieurs sobriquets. Cependant les cas sont rares (fortes personnalités, sobriquet dû à un événement particulier venu se greffer sur le surnom original) et les deux surnoms ne sont jamais employés avec une égale fréquence. En règle générale, les sobriquets premiers ont la vie dure et résistent fortement à toute nouvelle dénomination.

Les surnoms individuels sont attribués par le groupe et soumis à son bon vouloir. Toutefois un individu peut, dans une certaine mesure, manipuler son identité et revendiquer un sobriquet, soit en se présentant par celui-ci, soit par un comportement particulier et exagéré à souhait. Ainsi un homme de la localité, âgé d'une trentaine d'années et encore célibataire, se présente comme étant *le Loup*, dénotant par là son caractère un peu sauvage, mais aussi sa liberté. *Le Bona*, dit aussi *le Marseillais*, se plaît de temps à autre à reprendre exagérément son ancien accent du sud de la France. Si revendiquer un surnom c'est vouloir s'intégrer dans la communauté, on peut noter aussi que, dans ces deux cas particuliers, il y a en plus un désir sous-jacent de se distinguer du commun, de la norme, de s'individualiser en soulignant une caractéristique personnelle.

En adresse, le surnom est le plus fréquemment employé. Bien sûr, dans un contexte officiel ou lorsqu'on agit statutairement, le surnom disparaîtra au profit de l'adresse appropriée. De même, le sobriquet péjoratif ne sera pas utilisé pour s'adresser à son porteur. Enfin, lorsqu'on veut faire passer une nuance affective, le prénom remplacera souvent le surnom, sauf évidemment pour le cas des surnoms qui ont une origine « affective ».

En référence, on emploiera rarement le patronyme, parfois le prénom, mais le plus souvent le surnom. Le mode de référence peut varier selon le degré d'intégration dans la communauté (patronyme pour un nouveau venu), le sujet de conversation (si nuance affective, prénom souvent à la place du surnom), les personnes présentes (si le délocuteur est nanti d'un sobriquet péjoratif, on veillera qu'il n'y ait pas de parents proches ou d'amis intimes parmi les interlocuteurs), enfin selon la relation qui unit le locuteur au délocuteur (par exemple la sœur du *Coq* se réfère à lui toujours par son prénom).

On aura remarqué qu'en référence le sobriquet (comme le prénom et le patronyme d'ailleurs) est toujours précédé de l'article défini *le* ou *la*. C'est une forme populaire de désignation qui a cours dans beaucoup de régions rurales et qui provient du patois. A ce propos, je ne peux que céder la plume à F. Zonabend qui a très bien analysé le phénomène : « Assortir le nom de chacun de l'article défini revient en quelque sorte, à le sortir de l'anonymat et à l'intégrer au sein du groupe, au sein (...) de l'espace villageois. Le, la constituent les véritables marqueurs de la singularité : par leur emploi, toute dénomination devient marqué. » (p. 276)

Enfin, dernière remarque, j'ai été frappé par le fait que certaines personnes sont connues essentiellement par leur surnom et que les gens ont bien de la peine et parfois ne parviennent pas à restituer l'identité complète des personnes en question. Moi-même, qui ai pourtant vécu sept ans à Glovelier, j'ai bénéficié de ce travail pour découvrir l'identité véritable de certains.

II. Les surnoms collectifs

A côté des surnoms individuels, nous trouvons des surnoms collectifs, c'est-à-dire qui s'appliquent à plusieurs personnes. Le sobriquet collectif peut désigner une famille ou un groupe de familles. Selon Jean Christe, à Bonfol une famille est dénommée *les Chéyaies*. Pour quelle raison ? Il paraît qu'un des ancêtres de cette famille allait travailler pour autrui et qu'on le payait assez chichement. Il arriva qu'un jour il s'en alla faire un travail pénible tout au long d'une journée harassante et, le soir venu, l'homme qui l'avait employé ne lui donna en tout et pour tout que six liards, la menue monnaie de l'époque. Rendu aigri par les agissements de son patron d'un jour, le pauvre homme s'en alla au cabaret et montra à tous les habitués

les maigres six liards reçus en disant : « Qué vieil rait que le Pierat, è ne m'é bëye que ché yaies. Tu te rends compte, ché yaies, ché yaies en tot et po tot. » (Quel vieux rat que le Pierat, il ne m'a donné que six liards. Tu te rends compte, six liards, six liards en tout et pour tout.) Le surnom lui est resté et aujourd'hui encore ses descendants en sont affublés !

A Bassecourt, toujours selon J. Christe, on trouve encore *les Batiche*, *les Klin*, *les Borlies* (bourreliers en patois), *les Ciaiviés*, *les Botchies* (bouchers), *les Djôselés* (diminutif de Joseph), *les Blantchies* (boulangers). Comme les Christe, les Rebetez, les Voyame et les Monnin (tous des patronymes) se comptaient à la pelle et comme il y avait une multitude de Joseph, Louis, Charles, Marie, il fallait bien trouver un moyen de les reconnaître, de là ces sobriquets collectifs. G. Lovis en donne aussi quelques exemples pour le village de Saulcy. Aussi *les Moiry* (de Mory = Maurice en patois) désigne un groupe de famille Lovis dont plusieurs ancêtres s'appelaient Maurice.

L'origine des surnoms collectifs désignant une ou un groupe de familles semblent être un surnom individuel attribué à un de ses membres, puis étendu à ses descendants.

Les surnoms collectifs peuvent désigner aussi une équipe sportive, et plus particulièrement une équipe de football : *les Jaunes-et-Noirs* pour la formation de Delémont, *les Rouges-et-Blancs* pour le onze de Glovelier, etc. Lors des comptes rendus de matches, l'équipe sera parfois désignée par le surnom donné au village, par exemple *les Cras* (corbeau), pour le F.-C. Alle, ou même à la région, par exemple *les Vadais* lorsqu'une équipe de la Vallée de Delémont rencontre une équipe de la région de Bienne.

Le surnom collectif par excellence est celui de village. Pratiquement toutes les communes avaient le leur et encore actuellement ces sobriquets sont assez connus et utilisés dans la conversation quotidienne comme dans les journaux.

Les habitants d'une région peuvent aussi être désignés collectivement par un sobriquet. Au sein du Jura, on trouve *les Aidjôlats* pour les habitants ou les natifs d'Ajoie, *les Vadais* pour ceux de la Vallée de Delémont et *les Taignons* pour ceux des Franches-Montagnes.

Dans le Jura, d'autres surnoms collectifs ont cours, par exemple *les Teûfets* pour les anabaptistes (de l'allemand Täufer, qui baptise, et non de Teufel, diable, comme certains l'ont prétendu), *les Rouges* et les *Noirs* selon l'appartenance politique, *les Béliers*, *les Sangliers* et *les Upéjistes* selon la position adoptée dans la Question jurassienne, etc.

Je ne prétends pas que cette catégorisation des surnoms collectifs selon le groupe auquel ils s'appliquent est exhaustive. On pourrait trouver des sobriquets collectifs caractérisant d'autres groupes, découpés selon des critères différents (âge, sexe, profession, etc.). J'ai simplement voulu montrer que le surnom collectif peut s'appliquer à un ensemble très restreint de personnes comme à plusieurs milliers.

Les surnoms collectifs de villages

Sur les quatre-vingt-deux communes que compte le canton du Jura, seules deux (Montfaverger et Rebeuvelier) n'ont pas de sobriquet collectif, ou du moins on ne les trouve plus.

Tous les surnoms collectifs des villages jurassiens sont en patois. I n'est dès lors pas étonnant que ces sobriquets se perdent et disparaissent peu à peu de la mémoire des gens.

Plusieurs localités peuvent porter le même surnom collectif. Ainsi *les Gravalons* (frelons) désignent les habitants de Beurnevésin, Buix, Rocourt et Mervelier. Pour expliquer ce phénomène, on ne peut faire que des hypothèses. En supposant que les surnoms de villages étaient attribués par les villages voisins, et notamment par des bandes de jeunes gens de villages différents qui se défiaient et se « criaient des noms », il est possible qu'un même sobri-

quet soit apparu à plusieurs endroits différents. Reste un point obscur : comment expliquer que peu de communes ont plus d'un sobriquet ?

Il s'avère que bien des questions subsistent et que l'origine et la manière d'attribuer les surnoms collectifs restent obscures et probablement le resteront à jamais. Même l'origine des sobriquets due à un événement historique est sujette à caution, puisque Daucourt donne pour le village de Saulcy une explication d'ordre socio-économique et Vatré une explication d'ordre historique. Ce qu'on peut dire sans trop se tromper, c'est que les surnoms collectifs de villages sont un moyen de classer le monde extérieur, comme les surnoms individuels sont une façon d'ordonner le monde intérieur du village. C'est aussi, indirectement, prendre conscience qu'on forme un tout, qu'on a son langage propre (sobriquets individuels ésotériques pour l'étranger) et qu'on s'oppose à d'autres blocs plus ou moins semblables, mais de toute façon distincts.

Les sobriquets collectifs des villages du canton du Jura peuvent être divisés en deux grandes catégories :

A. Surnoms qui appartiennent au règne animal. On trouve :

— des insectes : *les Taons* (Les Pommerats), *les Frelons* (Beurnevésin, Buix, Mervelier, Rocourt), *les Chenilles* (Corban) ;

— des annelés : *les Vers* (Le Peuchapatte), *les Vers blancs* ou *les Vermisseaux* (Asuel, Corban) ;

— des gastéropodes : *les Limaces* (Develier, Soubey), *les Escargots* (Pleujouse), *les petites Limaces grises* (les « Gremaux ») (Les Bois) ;

— des poissons : *les Chabots* (Vicques) ;

— des batraciens : *les Crapauds* (Bonfol), *les petits Crapauds* (Fahy), *les Grenouilles* (Grandfontaine) ;

— des reptiles : *les Orvets* (Damvant) ;

— des oiseaux : *les Coqs* (Lajoux), *les Canards* (Bourrignon), *les Corbeaux* (Alle), *les Corneilles* (Le Bémont), *les Rossignols* (Rossemaison), *les Geais* (Pleigne) ;

— des mammifères : *les Chauves-souris* (Montsevelier), *les Lièvres* (Soyhières), *les Queues d'Ecureuils* (Dampheux), *les Chats* (Fontenais), *les Chats couchés* (Bonnecourt), *les Matous* (Courfaivre), *les Roquets* (Soulce) *les Renards* (Chevenez), *les Loups* (Courroux, Courtedoux), *les Sangliers* (Porrentruy, Bure, Courtemaîche), *les Boucs* ou *les Béliers* (Sceut, Seleute), *les Queues de Boucs* (Montmelon), *les Chèvres* (Mettemberg, Ocourt, Saint-Brais), *les Queues d'Agneaux* (Lugnez, Montignez), *les gros Anes* (Saint-Ursanne), *les petits Anes* (Vendlincourt), *les Mulets* (Movelier), *les Bœufs* (Montavon), *les Bidets* (Undervelier), *les Queues de Poulains* (Beurnevésin) *les Eûvenàs* (petits cochons de 3 mois, Montenol) ;

B. Surnoms qui ne font pas partie du règne animal. Ils peuvent être classés comme suit :

— les sobriquets qui font allusion à une action particulière, à un acte d'un certain genre : *les Patefies* (ceux qui battent avec des barres de fer, Bassecourt), *les Brûle-draps* (Courchapoix), *les Brûle-chiens* (Vermes), *les Baquétrons* (ceux qui piquent la merde avec le bec, Courchavon), *les Pique-merde* (Epiqueurez), *les Mange-merde* (Muriaux), *les Mangeurs de Bouillies* (Les Breuleux, Epauvillers), *les Mangeurs de Tripes* (Glovelier), *les Portefaix* (Saulcy), *les hélas Dieu* (Goumois) ;

— les surnoms qui sont des qualificateurs proprement dit : *les longues Tripes* (Boécourt), *les noires Guenilles* (Charmoille), *les sales Gamins* (Châtillon), *les grandes Tripes* ou *les gros Culs* (Chevenez), *les Dos courbés* (Cornol), *les Nez courbés* ou *les Sorcières* (Courgenay), *les Crottes* (Courtételle), *les Foireux* (Delémont), *les Déconfits* (Glovelier), *les Gelés* ou *les Frileux* (Les Enfers), *les Dorés* (Roche-d'Or), *les Lêcheurs* (Saignelégier) ;

— les sobriquets qui désignent un objet, un outil, un ustensile ou une de ses parties : *les Caquelons* (Bonfol), *les Bouches de Four* (Bressaucourt), *les Cassets* ou *Queues de Casset* (Cœuve), *les Tourniquets* (Courchavon), *les Pio-*

ches (Courrendlin), *les Cloches* (Ederswiler), *les Copats* (mesures d'avoine, Fregécourt), *les Crochets* (Miécourt), *les petits Draps* (Montfaucon), *les Ecuelles* (Réclère) ;

— les surnoms de métiers : *les Tchâlies* (ouvriers qui font la chaux, La Chaux-des-Breuleux), *les Poilies* (chercheurs ou marchands de poix, Le Noirmont), *les Taillefromages* (Les Genevez).

Conclusion

Arrivé au terme de cette étude, quelles conclusions pouvons-nous tirer ? Au niveau des surnoms individuels, un phénomène me paraît essentiel : l'homonymie de prénom et de patronyme entre plusieurs personnes n'est plus comme auparavant la raison primordiale de l'attribution des surnoms. La disparition, ou plus exactement la diminution des homonymies n'a pas entraîné pareille diminution des sobriquets. Il faut donc recourir à d'autres facteurs d'explication et notamment replacer les surnoms dans la problématique de l'identité. Attribuer un sobriquet, c'est donner une identité à quelqu'un, c'est identifier l'autre, mais c'est également s'identifier soi-même à travers lui.

Ce travail sur les surnoms individuels et les surnoms collectifs dans le Jura n'est qu'une approche bien modeste du problème. Une enquête sur une plus grande échelle reste encore à faire et peut-être d'autres personnes aimeraient-elles sauver de l'oubli leurs connaissances en la matière. Je me ferais un plaisir de recueillir leur témoignage.

Les surnoms présentent en effet un double avantage. D'une part, ce sont des témoins de la vie d'autrefois (spécialement les sobriquets patois) et en tant que tels ils font partie du patrimoine rural jurassien et, d'autre part, ils nous aident actuellement à comprendre les relations complexes qui ont cours à l'intérieur d'une communauté humaine.

Alain Raval